

**COMPTE-RENDU DES SEANCES  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Nombre de conseillers

en exercice: 11

Présents: 10

Votants: 10

Affichage le : 7/06/03

*Séance du 06 juin 2003*

L'an deux mil trois, à 20 Heures 30, le 06 juin 2003

le Conseil Municipal régulièrement convoqué en date du 30 mai 2003 s'est réuni en la Mairie, lieu habituel des séances, sous la présidence de JEANGUYOT Gilbert, Maire.

Présents : JEANGUYOT Gilbert, JEUDY François, CORNU Jacques, KLINGUER Ferdinand, GAY Antoine, MOUGIN Olivier, JUNIER Norbert, LABART Aurélie ROBERT Nicole, DREVET Jean-Christophe

Absents :

Absents excusés: HINGER Christophe.

Secrétaire de séance: LABART Aurélie

**REDEVANCE DES ORDURES MENAGERES 2003**

Participation SICTOM 2003 ; 45€x 213 = 9585.00€

Habitants au 01/01/2003 = 218 personnes

Résidences secondaires au 01/01/2003 = 2

Les membres du Conseil Municipal après en avoir délibéré fixe la redevance des ordures Ménagères pour l'année 2003 à :

-Redevance par personne pour 2003 = **43.57 €**

-Redevance par résidence secondaire pour 2003 = **43.57 €**

**TRAVAUX PRESBYTERE**

Le Maire informe le Conseil Municipal du non respect des délais d'exécution des travaux de menuiserie « Lot N°4 », par l'entreprise LBM ; avec les conseils de L'architecte ; le Maire a lancé une procédure de mise en demeure d'achever les travaux avant le 20 Juin 2003 , a l'issue de ce délai, si l'entreprise n'a pas terminer Les travaux ; il faudra consulter d'autres entrepreneurs en vue de passer un nouveau Marché pour les travaux restant à exécuter.

**LOCATION PRESBYTERE**

Annonce a insérer Presse de Gray et Est Républicain

« Proche de Gray ; a louer ancien presbytère rénové ; comprenant cuisine, salle de bain, buanderie, wc ; séjour + 4chambres, remise, terrain, chauffage central fioul :

s'adresser en Mairie au 0384648758 Location 686.00€mensuel ( 2 mois pour caution)

**DEMANDE DE SUBVENTION – CONSEIL REGIONAL**

Le Conseil Municipal sollicite une subvention du Conseil Régional , appelée « Fonds De développement local » :

- pour l'installation d'une éolienne au lavoir , suivant le devis  
Établi par la SARL HENRY s'élevant à 3218.38 €HT et 3849.18 €TTC)

LE MAIRE.